



Modification garage sans permis

Par **ghoipy**, le **01/02/2018 à 17:05**

Bonjour,rrrrNous sommes sur le point d'acquérir une maison composée d'un bâtiment principal et d'une dépendance (un garage à l'origine) transformée en studio. Il est fort probable que la transformation du garage (suppression de la porte du garage et modification du toit) n'ait pas été réalisée dans les règles, c'est-à-dire qu'aucune déclaration de travaux n'ait été déposée.rnToutes ses modifications ont été réalisées par les anciens propriétaires en 2011 et les revenus locatifs sont déclarés. Nous avons un document du service des impôts des particuliers mentionnant la transformation du garage en studio.rrrnPensez-vous que nous puissions avoir des ennuis avec cette modification (qui semble respectée les règles d'urbanisme) ? Faut-il faire une demande de régularisation ?rrrrNous souhaitons réaliser une extension sur le bâtiment principal, cela peut-il poser un problème ?rrrrMerci d'avance pour vos réponses.